

N/Réf.- RE/FV

Madame la Conseillère municipale, Monsieur le Conseiller municipal,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le jeudi 6 mars 2025 à 19 heures, salle de la Briqueterie à l'éco-parc du Barœul (accès par le 9 rue du Barœul), afin de délibérer sur l'ordre du jour que vous voudrez bien trouver ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère municipale, Monsieur le Conseiller municipal, l'expression de mes sentiments distingués.



Rudy ELEGEEEST
Maire de Mons en Barœul
Conseiller au Bureau
de la Métropole Européenne de Lille

Hôtel de Ville

27 avenue Robert Schuman

CS70370

59370 Mons en Barœul

☎ 03 20 61 78 90

✉ mairie@ville-mons-en-baroeul.fr

ORDRE DU JOUR

1 – FINANCES

1/1 – Présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires 2025

2 – POLITIQUE DE LA VILLE – RENOUELEMENT URBAIN

2/1 – Définition de la programmation 2025 du Contrat de Ville

2/2 – Actualisation de la convention de gestion des espaces publics et privés dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine du « Nouveau Mons »

3 – URBANISME – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3/1 – Cession à la SAEM Ville Rénouvelée de 8 garages situés rue Lacordaire dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine du « Nouveau Mons »

3/2 – Attribution de la Délégation de Service Public pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement

3/3 – Dénomination d'un espace public de la commune en hommage à Madame Simone VEIL

5 – PERSONNEL

5/1 – Création et suppression d'emplois permanents au tableau des effectifs

5/2 – Renouvellement d'un emploi non permanent

9 – MUSIQUE – CULTURE

9/1 – Conventonnement avec l'association lille3000 pour l'organisation de la saison culturelle "Fiesta" en 2025

15 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décisions prises en application de la délibération n° 7 du 28 mai 2020 donnant délégation du conseil municipal au Maire au titre des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

QUESTIONS DIVERSES